

ECONOMIE & SOCIÉTÉ

SÉRIE

2

PROFIL E

Durée totale de l'épreuve :	240 minutes
Moyens auxiliaires autorisés :	Calculatrice non programmable Codes suisses sous forme papier : Cst., CO, CC, LP, ORC, LCC ou CC, <i>CO Edition pour les études de commerce</i>
Annexe :	Index officiel CO et CCS (annexé en dernière page)

CORRIGÉ À L'USAGE EXCLUSIF DES EXPERTS

	Points obtenus	/ points maximum
Partie 1 : cas pratique		/ 100
Partie 2 : questions		/ 100
Total		/ 200

Délai de libération : Cette série d'examen ne doit pas être utilisée comme exercice avant le **1^{er} janvier 2020**.

Remarques concernant les moyens auxiliaires autorisés :**Sont également autorisés :**

- l'utilisation de marque-pages ou post-it vierges ;
- le soulignement et/ou surlignage.

Sont interdits :

- les notes personnelles (y c. les effacements à l'aide de Tipp-Ex et autres produits semblables) ;
- les renvois à d'autres articles.

Echelle de notes :Nombre maximal de points : **200 points**

Note	Points
6	190 – 200
5,5	170 – 189,5
5	150 – 169,5
4,5	130 – 149,5
4	110 – 129,5
3,5	90 – 109,5
3	70 – 89,5
2,5	50 – 69,5
2	30 – 49,5
1,5	10 – 29,5
1	0 – 9,5

PARTIE 1 : CAS PRATIQUE**Situation initiale**

Aventureland SA exploite un parc d'attractions au bord du lac de Morat.
Elle propose diverses activités de loisirs et gère un restaurant panoramique.

1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	30 points
1	Droit des sociétés	1.5.3.9	5
2	Contrats	1.5.3.4, 1.5.3.5, 1.5.3.6, 1.5.3.7	20
3	Droit fiscal	1.5.3.10	5
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	30 points
4	Financement et leasing	1.5.2.9	10
5	Assurances sociales	1.5.2.8, 1.5.1.7	5
6	Marketing et valeurs fondamentales	1.5.2.6, 1.5.2.7, 1.5.2.3	15
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	40 points
7	Journal	1.5.1.1, 1.5.1.2, 1.5.1.3, 1.5.1.8, 1.5.1.9, 1.5.1.11	21
8	Prix et change	1.5.1.2, 1.5.1.4	8
9	Répartition du bénéfice et clôture d'une SA	1.5.1.13	11
	Total		100 points

1. Droit des sociétés

points

/ 5

Extrait internet - Registre du commerce de l'Etat de Fribourg

N° réf 11661/152858

N° féd CH-555.2.203.541-2

IDE CHE-432.365.062

Aventureland SA
inscrite le 12 novembre 2005
Société anonyme

Raison de Commerce
Aventureland SA
Siège
Morat
Adresse
Wilerweg 52, 3280 Morat
But, Observations
But : Exploitation d'un parc d'attraction et d'un restaurant panoramique

Capital-actions
CHF 20 000.– de capital-actions souscrit

Administration, organes et personnes ayant qualité pour signer		
Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions	Mode Signature
Rime Richard, de Morat, à Morat	administrateur	signature individuelle
Rosset Josiane, de Romanens, à Bulle	associé	signature individuelle
Fiduciaire Frimorat SA, à Fribourg	organe de révision	

1. Le registre du commerce de l'Etat de Fribourg a été victime d'un problème informatique. En effet, diverses informations ont été mélangées entre plusieurs sociétés. Identifiez les deux erreurs présentes dans l'extrait d'Aventureland SA ci-dessus, puis justifiez votre réponse. (2 points)

Le capital-actions ne peut pas être inférieur à CHF 100 000.–.

Le terme « associé » n'est pas valable pour une SA.

2. Quelle forme juridique est concernée par les propositions suivantes ? (3 points)

Proposition	Forme juridique
Aucune condition de capital minimal	Entreprise individuelle
Responsabilité personnelle et illimitée de l'entrepreneur	Entreprise individuelle
Libération partielle du capital possible	Société anonyme

2. Contrats

points

/ 20

1. Adventureland SA réfléchit à acquérir une nouvelle attraction.

- a) Lorsqu'Adventureland SA a contacté le fournisseur pour l'achat d'une nouvelle attraction, est-ce une manifestation de volonté expresse ou tacite ? Cochez la réponse correcte. (1/2 point)

Expresse

Tacite

- b) La nouvelle attraction devant être expédiée depuis Saint-Gall, le directeur aimerait savoir quand les profits et risques passeront à Adventureland SA. Répondez selon les règles du CO. Aucune convention spéciale ne sera prévue dans le contrat. (1 point)

Lorsque la chose doit être expédiée, dès que le vendeur s'en est dessaisi (CO 185 al.2).

- c) La nouvelle attraction a été commandée : date de livraison le 2 février 2019. Malheureusement, le fournisseur n'a pas respecté ce terme. Comment nomme-t-on la situation dans laquelle se trouve le vendeur ? (1 point)

Il est en demeure (CO 190 al.1).

- d) Deux semaines après la date de livraison initiale, l'attraction arrive enfin sur place. Cependant, entre temps, Adventureland SA a commandé et installé une autre attraction similaire, sans en informer le fournisseur saint-gallois. Quelle partie n'a pas respecté le CO ? Justifiez. (1 point)

Le fournisseur saint-gallois, car lorsque le vendeur est en demeure dans une vente commerciale, il y a lieu de présumer que l'acheteur renonce à la livraison (CO 190 al.1).

- e) En matière de garantie en raison des défauts de la chose, quelle action en garantie n'est pas prévue par le CO ? Cochez la réponse correcte. (1/2 point)

Réduction du prix

Réparation de la chose vendue

Remplacement de la chose vendue

Résiliation du contrat

2. Le directeur d'Adventureland SA a décidé d'acheter de nouvelles tables et chaises pour le restaurant panoramique.

- a) Dans le contrat, le vendeur de meubles a prévu une garantie en raison des défauts de 6 mois. Or, vous vous souvenez que la durée devrait être de 2 ans. A-t-il le droit de réduire la durée de la garantie ? Justifiez. (1 point)

Oui, il a le droit de réduire la durée de la garantie, car la chose n'est pas destinée à un usage familial ou personnel (CO 210 al.4 lettre b).

- b) Pour inciter le vendeur à respecter le délai de livraison prévu, rédigez une clause pénale qui sera intégrée dans le contrat. (1 point)

**« En cas de retard dans la livraison, le vendeur devra payer une certaine indemnité. »
Autre réponse pertinente acceptée.**

- c) Les meubles ont été livrés dans les temps. Rien n'avait été prévu dans le contrat en ce qui concerne la date du paiement. A partir de quel moment le prix est-il exigible ? (1 point)

Le prix est exigible aussitôt que la chose est en possession de l'acheteur (CO 213 al.1).

3. A la suite de l'immense succès du parc d'attraction, il a été décidé d'engager un nouvel employé de commerce à 60 %.

- a) Sa priorité sera de développer un fichier Excel permettant de planifier les vacances de tous les employés et ainsi d'éviter que plusieurs personnes ne s'absentent en même temps. Une fois ce fichier terminé, à qui appartiendra-t-il ? Justifiez. (1 point)

Il appartiendra à Aventureland SA, car l'employé est censé restituer tout ce qu'il produit à son employeur (CO 321b al.2).

- b) Le nouvel employé donne des leçons de piano contre rémunération (1 heure par semaine). Est-ce que cette activité pose problème d'un point de vue du devoir de fidélité prévu par le CO ? Justifiez. (1 point)

Non, car l'activité ne fait pas concurrence à Aventureland SA (CO 321a al.3).

- c) Le directeur d'Aventureland SA a prévu un contrat à durée indéterminée. Pour éviter toute contestation, ce contrat a été rédigé par écrit et signé par les deux parties. Voici un extrait des clauses présentes :

- Pour un plein temps, les vacances sont de 4 semaines par année civile. S'il le veut, l'employé peut renoncer à 1/6 de ses vacances contre le paiement d'une prime.
- Lors du premier mois de travail, le délai de congé est de 7 jours. Ensuite, ce délai est de 3 mois pour la fin d'un mois (peu importe l'ancienneté).
- A certaines occasions, l'employé devra utiliser son véhicule personnel pour se rendre à des activités professionnelles. Une indemnité pour couvrir l'assurance de son véhicule sera versée. Par contre, les frais d'essence seront à sa charge.

Quelles sont les deux clauses qui ne sont pas valables ? Justifiez. (2 points)

- 1) **Les vacances ne peuvent pas être remplacées contre des prestations en argent (CO 329d al.2).**
- 2) **Les accords en vertu desquels le travailleur supporte lui-même tout ou partie des frais nécessaires à l'exécution du travail sont nuls (CO 327a – 327b).**

4. Le directeur d'Aventureland SA vous pose d'autres questions en rapport avec les contrats d'exécution d'un service.

- a) Il a été décidé de se séparer de la réceptionniste qui travaille à plein temps pour l'entreprise depuis 11 ans. Il y a 14 semaines, celle-ci a accouché d'un petit garçon. Voulant respecter l'article 329f du CO, l'entreprise envoie la lettre de congé la 15^e semaine. Est-ce qu'Aventureland SA a respecté les exigences légales ? Justifiez. (1 point)

Non, il ne faut pas confondre une durée de congé avec une lettre de congé envoyée durant un moment inopportun. 16 semaines de protection sont prévues après l'accouchement (CO 336c al.1 lettre.c).

- b) Malgré l'interdiction formulée par son supérieur hiérarchique, le technicien d'Aventureland SA est parti en vacances durant une période où il n'était pas censé être en congé. Quelle sanction maximale pourrait être envisagée par l'entreprise ? (1 point)

La résiliation immédiate de son contrat pour juste motif (CO 337).

- c) Pour chaque proposition, indiquez le type de contrat d'exécution d'un service concerné. (2 points)

Proposition	Type de contrat
Une société vient installer un grillage de sécurité autour du parc d'attractions.	Contrat d'entreprise
Aventureland SA charge une agence de voyage de trouver le séjour idéal pour une rencontre commerciale.	Contrat de mandat

5. Aventureland SA aimerait louer un petit chalet se trouvant à l'intérieur du parc à un artisan glacier.

- a) Malheureusement, le chalet est vétuste et ne comprend pas beaucoup d'équipements. Le bailleur doit-il mettre à disposition les éléments suivants en sachant que rien de spécial n'a été prévu dans le contrat ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

	Oui	Non
Un congélateur pour stocker les glaces		X
Installer l'électricité dans le chalet	X	

- b) Selon le CO, le bailleur supporte les contributions publiques et les charges qui grèvent la chose louée. Donnez un exemple de ces frais. (1 point)

**Assurances, impôts fonciers, intérêts hypothécaires...
Ne pas confondre avec les frais accessoires.**

- c) Aventureland SA a donné son consentement écrit au locataire pour modifier la couleur du chalet. Ce document comprend la date, le lieu, la signature et le consentement. Lorsque le contrat de bail sera échu, est-ce que l'artisan glacier devra repeindre le chalet dans sa couleur d'origine ? Justifiez. (1 point)

Non, car le bailleur aurait dû le prévoir lors de son consentement écrit (CO 260a al.2).

- d) Le locataire du chalet n'a pas payé le loyer du mois de mars 2019. Que peut faire Aventureland SA ? Cochez la proposition exacte. (1 point)

<input type="checkbox"/> Résilier le contrat avec effet immédiat.
<input type="checkbox"/> Lui communiquer par écrit un délai de paiement supplémentaire de 10 jours, puis, à défaut de paiement, résilier le contrat avec effet immédiat.
<input type="checkbox"/> Lui communiquer par écrit un délai de paiement supplémentaire de 30 jours, puis, à défaut de paiement, résilier le contrat avec effet immédiat.
<input checked="" type="checkbox"/> Aucune des propositions ci-dessus n'est correcte.

- a) Il s'avère que le locataire a pu obtenir ce contrat de bail uniquement parce qu'il avait menacé le directeur d'Aventureland SA de divulguer des informations personnelles. Quel est le terme précis du CO pour qualifier cet acte ? (1 point)

Il s'agit d'une crainte fondée (CO 29).

3. Droit fiscal

points

/ 5

1. Parmi les deux impôts suivants, cochez celui qui est un impôt indirect. Puis, justifiez votre réponse. (1 1/2 point)

TVA (0.5)

Impôt sur le revenu

Justification : **La TVA ne tient pas compte de la situation financière du contribuable ou la TVA est un impôt prélevé via la consommation, ce qui n'est pas le cas de l'impôt sur le revenu. (1)**

2. Le responsable logistique d'Aventureland SA (engagé à plein temps) vous demande, à l'exception de son salaire, quel autre revenu pourrait être indiqué dans sa déclaration fiscale personnelle ? Indiquez un autre revenu. (1 point)

D'éventuels dividendes, gains de loterie, rendement d'un immeuble locatif, etc.

3. Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez quel impôt est concerné. (2 points)

Proposition	Impôt concerné
Une augmentation du capital-actions a été réalisée afin d'éviter des difficultés financières	Impôt sur le capital
La déduction de la dette hypothécaire qui a servi à la construction de la nouvelle maison de vacances du directeur d'Aventureland SA.	Impôt sur la fortune

4. « Les intérêts des avoirs des clients, si le montant de l'intérêt n'excède pas CHF 200.– pour une année civile, ne sont pas soumis à cet impôt. » De quel impôt s'agit-il ? Cochez la réponse correcte. (1/2 point)

Impôt sur le capital

Impôt sur le revenu

Impôt sur la fortune

TVA

Impôt anticipé

Impôt sur le bénéfice

4. Financement et leasing

points

/ 10

1. Adventureland SA désire acheter une série de voitures pour son parc d'attractions. Elle songe au leasing.

a) Dans le leasing indirect, qui serait le propriétaire des voitures ? (1 point)

La société de leasing ou la banque

b) Chaque mois Adventureland SA paiera une mensualité pour le leasing de son véhicule. Mis à part les intérêts et les frais, que comprend également ce montant ? (1 point)

L'amortissement (remboursement de la dette) – le prix de location

c) Citez une possibilité généralement offerte au preneur du leasing à la fin du contrat. (1 point)

Acheter l'objet à la valeur résiduelle**Prolonger le leasing par le biais d'un nouveau contrat****Restituer l'objet**

d) Le leasing pour les entreprises peut, à certaines conditions, être soumis à la LCC. Répondez par vrai ou faux et justifiez votre réponse. (1 point)

Faux, la LCC ne concerne que les personnes privées

2. Adventureland SA souhaite acheter une nouvelle attraction.

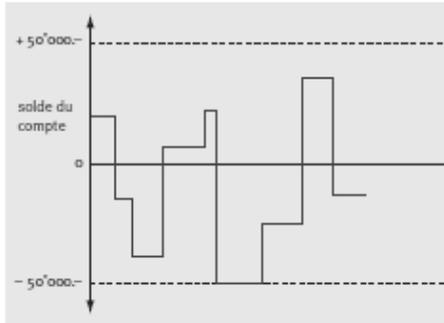
a) Pour chaque proposition, indiquez par une croix le type et par une autre croix la source de financement. (3 points)

Proposition	Type de financement externe		Source de financement	
	Direct	Indirect	Capitaux étrangers	Capitaux propres
Aventureland SA achète une nouvelle attraction à l'aide d'un crédit bancaire.		x	x	
Aventureland SA achète une nouvelle attraction à l'aide d'une augmentation du capital-actions.	x			x
Aventureland SA achète une nouvelle attraction à l'aide d'un emprunt obligataire.	x		x	

- b) Aventureland SA pourrait également envisager de s'autofinancer pour l'achat de cette nouvelle attraction. Expliquez cette notion. (1 point)

Fonds dégagés par l'activité de l'entreprise, bénéfice non distribué aux propriétaires

3. De quelle forme de crédit s'agit-il ? Expliquez une particularité de cette forme de crédit. (2 points)



Forme de crédit (type de compte) : **limite en compte courant, accepter c/c**

Explication : **Une limite de dépassement est prévue; on peut en disposer si nécessaire, les intérêts peuvent être débiteur ou créancier, le compte peut être actif ou passif**

5. Assurances sociales

points

/ 5

1. A quelles assurances sociales Aventureland SA doit-elle obligatoirement affilier ses nouveaux employés de plus de 25 ans et travaillant à 100 % ? Cochez celles dont l'affiliation est obligatoire. (3 points)

- Assurance prévoyance professionnelle LPP
- Assurance maladie (LaMal)
- Assurance accidents professionnels (AAP)
- Assurance chômage (AC)
- Assurance accidents non professionnels (AANP)
- Assurance vie 3a

2. Au sujet des assurances des employés d’Aventureland SA, complétez les phrases ci-dessous. (2 points)

L’AVS verse des rentes vieillesse, ainsi que des rentes **orphelins ou veuf/veuve (ou allocations pour impotent)**.

L’**APG (allocations pour perte de gain)** compense la perte de salaire subie lorsque l’assuré est au service militaire/civil ou en congé maternité.

6. Marketing et valeurs fondamentales

points

/ 15

La société Aventureland SA a mis en place une possibilité de logement pour les visiteurs en créant un site avec des tipis. Malheureusement, jusqu’à aujourd’hui, ce campement reste peu connu.

1. Complétez les phrases et le tableau ci-dessous. (5 points)

Avant d’introduire ce concept de logement, Aventureland SA a procédé comme suit :

Une enquête a été réalisée par une agence à l’aide d’un sondage appelé **étude de marché**.

Aventureland SA a segmenté le marché selon divers critères :

Type de critères	Exemple
Economique	Couple de classe moyenne
Géographique	Personne habitant dans un rayon de 100 km
Démographique	Famille avec des enfants de 8 à 15 ans

Cette étape lui a permis d’identifier **sa cible**, c’est-à-dire de choisir la clientèle visée : les couples de classe moyenne avec des enfants.

Enfin, l’entreprise cherchera à contrôler l’image perçue par sa clientèle, c’est-à-dire son **positionnement**. Cela permettra de confirmer si la clientèle visée par la publicité est bien celle qui réserve les tipis.

2. Adventureland SA souhaite faire de la promotion pour ses tipis.

a) Indiquez un média et une action marketing autre que ceux de l'exemple ci-dessous : (2 points)

Média	Action marketing
Internet	Publicité des nouveaux tipis sur un réseau social
Radio / TV / Presse / Affiche / Cinéma	Deux entrées à gagner, concours organisé, bons de réduction

b) Citez deux avantages pour Adventureland SA d'effectuer de la promotion sur son site Internet. (2 points)

Peu coûteux

Visible dans le monde entier, modifiable en tout temps etc.

c) Indiquez deux possibilités de publicité hors-média. (2 points)

Marketing direct, Promotion, PLV, Publicité par l'événement, RP

Accepter les exemples

3. Adventureland SA souhaite s'engager au niveau de la protection de l'environnement. Comment peut-elle réaliser cet objectif ? Indiquez trois mesures concrètes. (3 points)

Tri au niveau des poubelles

Mise en place de panneaux solaires

Abandon des pailles en plastique

Verres avec consignes etc.

4. Quel avantage cette entreprise retirera-t-elle d'un engagement écologique ? (1 point)

Amélioration de son image, plus grande clientèle, ajout de valeurs éthiques, etc

7. Journal

points

/ 21

La comptabilité du restaurant de la société Aventureland SA est tenue par une fiduciaire dont vous êtes l'employé-e.

Comptabilisez quelques opérations de l'année 2018, que vous trouverez ci-après, en utilisant le plan comptable ci-dessous.

Actifs		Charges et produits	
1000	Caisse	3200	Ventes de marchandises cuisine
1010	Poste	3210	Ventes de marchandises boissons
1020	Banque c/c	3209	Déductions accordées
1060	Titres de placement	3720	Prestations propres
1100	Créances clients	3805	Pertes sur créances
1109	Provision pour pertes s/créances (Ducroire)	4200	Achats de marchandises cuisine
1176	Créances AFC	4210	Achats de marchandises boissons
1200	Stocks de marchandises	4209	Déductions obtenues
1300	Actifs transitoires	4270	Frais d'achats
1510	Mobilier et installations	4280	Variation des stocks
1519	FAC s/mobilier et installations	5200	Salaires
1521	Infrastructure informatique	5270	Charges sociales
1530	Véhicules	6000	Loyers
1539	FAC s/véhicules	6100	Entretien et réparations
		6200	Frais de véhicules
		6300	Assurances
		6500	Frais d'administration
		6510	Téléphone, fax, Internet
		6570	Frais d'informatique
		6600	Publicité
		6620	Frais de décoration, fleurs
		6700	ACE
		6740	Différence de caisse
		6800	Amortissements
		6900	Charges financières (Intérêts-charges)
		6950	Produits financiers (Intérêts-produits)
		8500	Charges exceptionnelles
		8510	Produits exceptionnels
		9000	Compte de Résultat
Passifs			
2000	Dettes fournisseurs		
2010	Autres dettes		
2206	Dettes AFC		
2230	Dividendes		
2235	Tantièmes		
2300	Passifs transitoires		
2400	Emprunt bancaire à long terme		
2600	Provision pour réparations		
2800	Capital-actions		
2950	Réserve légale sur bénéfices		
2960	Réserves libres		
2970	Bénéfice reporté		
2979	Bénéfice d'exercice		

Remarques

- La saisie du journal se fait à l'aide du nom du compte et non du numéro.
- La colonne « libellé » sert à indiquer les calculs uniquement.
- Le nombre de lignes à disposition ne correspond pas forcément au nombre d'écritures attendues.
- Les sommes sont arrondies aux 5 centimes si nécessaire.
- Ne pas comptabiliser la TVA.

• **Opérations courantes des mois de novembre et décembre 2018**

1. Le restaurant d'Aventureland SA comptabilise les recettes de la semaine concernant les repas servis au restaurant : (1 point)

- CHF 15 000.– : chiffre d'affaires cuisine payé par carte sur le compte bancaire.

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Banque	Ventes de march cuisine		15 000	15 000

2. Le restaurant d'Aventureland SA comptabilise les recettes de la semaine concernant les boissons servies au restaurant : (1 point)

- CHF 2 200.– : chiffre d'affaires des boissons encaissé au comptant.

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Caisse	Ventes de march boissons		2 200	2 200

3. Pour quelle raison cette entreprise comptabilise-t-elle séparément le chiffre d'affaires boissons et le chiffre d'affaires cuisine ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

- pour connaître la rentabilité de chaque secteur
- parce que c'est une obligation légale, inscrite dans le CCS
- parce que le taux de TVA des repas et des boissons consommés au restaurant est différent.

4. Aventureland SA comptabilise la facture de Flora SA concernant la décoration des tables du restaurant avec des fleurs, CHF 410.–. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Frais déco, fleurs (accepter ACE)	Autres dettes	E : 1 pt	410	410

5. Aventureland SA paie par virement postal la facture concernant la décoration en déduisant un escompte de 5 %. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Autres dettes			410	
		Frais déco, fleurs (accepter ACE)	410*5 %		20.50
		Poste	E : 2 pts C : 1 pt		389.50

6. Comptabilisez cette facture. (1 point)

<p>Vinbonissimo Rue du Château 54 1950 Sion Téléphone : 071 864 56 11</p>	<p>FACTURE</p> <p>FACTURE N°100 DATE : 15.12.2018</p> <p>EXPEDIER A : Aventureland SA Rue du Lac 56 3280 Morat</p>		
QUANTITÉ	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	TOTAL
50	Vin blanc 70 cl	CHF 16.–	CHF 800.–
20	Vin blanc grand cru 37.5 cl	CHF 8.–	CHF 160.–
TOTAL DÛ			CHF 960.–
<p>CONDITIONS 5 % d'escompte ou net à 30 jours.</p> <p style="text-align: center;">NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CONFIANCE.</p>			

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Achats de march boissons	Dettes fournisseurs		960	960
			E : 1 pt		

7. Aventureland SA paie par virement postal la facture ci-dessus en déduisant l'escompte. (3 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Dettes fournisseurs			960	
		Déductions obtenues	960*5 %		48
		Poste	C : 1 pt E : 2 pts		912

8. Aventureland SA effectue un virement bancaire de CHF 42 520.– correspondant à : (2 points)

- CHF 2 100.– pour des annonces publicitaires dans la presse (pour les mois de décembre à mai). La facture n'a pas été comptabilisée.
- CHF 40 420.– pour les salaires nets des employés

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Publicité			2 100	
	Salaires			40 420	
		Banque	E : 2 pts		42 520

Opérations de clôture au 31 décembre 2018

9. Adventureland SA a payé au mois de décembre 2018 une facture pour une campagne publicitaire (écriture 8) qui couvre également une partie de l'exercice 2019. En tenir compte lors de la clôture. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Actifs transitoires	Publicité	2100*5/6	1 750	1 750
			C : 1 pt E : 1 pt		

10. Adventureland SA s'acquitte au 31 mars de chaque année d'un intérêt annuel de 4 % de sa dette bancaire s'élevant à CHF 650 000.–. Tenir compte de l'intérêt couru. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Charges financières	Passifs transitoires	650 000*9*4/100*12	19 500	19 500
			E : 1 pt C : 1 pt		

11. Tenir compte des heures supplémentaires qui seront calculées et payées au mois de janvier 2019. Celles-ci sont estimées à CHF 3 200.–. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Salaires	Passifs transitoires		3 200	3 200
			E : 1 pt		

12. Adventureland SA envisage de faire des rénovations importantes dans son restaurant. Pour répartir la charge sur plusieurs exercices, elle décide de créer une provision de CHF 25 000.–. (1 point)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Entretien et réparation ou Charges exceptionnelles	Provision pour réparations	E : 1 pt	25 000	25 000

13. Amortissement indirect dégressif du véhicule de livraison selon les indications suivantes : taux 40 % ; valeur d'achat CHF 56 000.– ; Fonds d'amortissements cumulés CHF 43 904.–. (2 points)

Op.	A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
	Amortissements	FAC s/véhicules	40 % * (56000-43904)	4 838.40	4 838.40
			E : 1 pt C : 1 pt		

8. Prix et change

points

/ 8

Aventureland SA vend des peluches dans sa boutique souvenirs.

1. Complétez le tableau ci-dessous afin de trouver le PAB et le PVN de cette commande en tenant compte des indications suivantes : (5 points)

- Marge brute : 30 % du PVN
- Escompte obtenu : 2 %
- Rabais du fournisseur : 10 %
- Frais d'achat : 10 % du PAN

Schéma des prix pour 50 peluches	CHF	%	%	PTS
PAB 1 pt schéma	956	100		1 pt
- Rabais	- 95.60	10		
PAC	860.40	90	100	1 pt
- Escompte	- 17.20		2	
PAN	843.20	100	98	
+ FA	84.30	10		
PRA	927.50	110	70	1 pt
+ MB	397.50		30	
PVN	1325		100	1 pt

2. Calculez le PVN en CHF d'un article et déterminez quel sera le prix affiché en EUR dans la boutique de souvenirs si le cours appliqué s'élève à 1.14. (2 points)

$$1325/50 = \text{CHF } 26.50 \quad 1 \text{ pt}$$

$$26.50/1.14 = \text{EUR } 23.25 \quad 1 \text{ pt}$$

3. Lorsqu'elle vend des souvenirs et que le client paie en euros, la boutique pratique-t-elle un cours achat ou un cours vente ? (1 point)

Cours d'achat

9. Répartition du bénéfice et clôture d'une société anonyme

points

/ 11

Le directeur financier d'Aventureland SA vous transmet, ci-dessous, le tableau de la répartition du bénéfice 2018 de l'entreprise.

Répartition du bénéfice :

	Montant
Bénéfice de l'exercice	150 000.–
+ Bénéfice reporté	1 200.–
./. Réserve légale sur bénéfices	- 7 500.–
./. Dividendes 5 %	- 40 000.–
Solde à répartir en 2 ^e répartition	103 700.–

Solde à répartir en 2 ^e répartition	103 700.–
./. Tantièmes	- 20 000.–
./. 10 % à la réserve légale sur bénéfices	- 2 000.–
./. Réserves libres	- 17 000.–
./. 10 % à la réserve légale sur bénéfices	- 1 700.–
./. Superdividende 7 %	- 56 000.–
./. 10 % à la réserve légale sur bénéfices	- 5 600.–
= Bénéfice à reporter	1 400.–

1. Journalisez la répartition du bénéfice. (6 points)

A débiter	A créditer	libellé/calcul	Somme	Somme
Résultat ou Bénéfice de l'exercice			150 000	
Bénéfice reporté			1 200	
	Réserve légale sur bénéfices	7 500+2 000+ 1 700+5 600		16 800
	Dividendes	40 000+56 000		96 000
	Tantièmes			20 000
	Réserves libres			17 000
	Bénéfice reporté	(6 pts max, - 1 pt par faute)		1 400

2. Complétez le bilan après répartition du bénéfice. (5 points)

Bilan au 31.12.2018 **avant** répartition du bénéfice

<u>Actifs circulants</u>		<u>Capitaux étrangers à court terme</u>	
Divers actifs	492 700	Dettes fournisseurs	136 050
		PT et autres dettes à ct	65 000
		<u>Capitaux étrangers à long terme</u>	
		Emprunt bancaire à long terme	650 000
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>Capitaux propres</u>	
Divers immobilisés	1 393 050	Capital-actions	800 000
		Réserve légale sur bénéfices	55 000
		Réserves libres	28 500
		Bénéfice reporté	1 200
		Bénéfice de l'exercice	150 000
	1 885 750		1 885 750

Bilan au 31.12.2018 **après** répartition du bénéfice

<u>Actifs circulants</u>		<u>Capitaux étrangers à court terme</u>	
Divers actifs	492 700	Dettes fournisseurs	136 050
		PT et autres dettes à ct	65 000
		Dividendes	96 000
		Tantièmes	20 000
		<u>Capitaux étrangers à long terme</u>	
		Emprunt bancaire à long terme	650 000
<u>Actifs immobilisés</u>		<u>Capitaux propres</u>	
Divers immobilisés	1 393 050	Capital-actions	800 000
		Réserve légale sur bénéfices	71 800
		Réserves libres	45 500
		Bénéfice reporté	1 400
	1 885 750		1 885 750

PARTIE 2 : QUESTIONS DIVERSES

1.5.3	Droit et Etat	Objectifs	20 points
1	Droit public et droit privé	1.5.3.1	11
2	Procédures civile, pénale et administrative	1.5.3.1	4
3	Source du droit et procédure législative	1.5.3.2	5
1.5.1	Rapports financiers	Objectifs	25 points
4	Seuil de rentabilité	1.5.1.15	10
5	Analyse de bilan	1.5.1.14	6
6	Clôture de l'entreprise individuelle	1.5.1.1, 1.5.1.12	9
1.5.2	Economie d'entreprise	Objectifs	20 points
7	Assurances	1.5.2.8	8
8	Structure organisationnelle	1.5.2.4	3
9	Ressources humaines	1.5.2.4, 1.5.2.5	3
10	Placements	1.5.2.9	6
1.5.4	Economie générale et société	Objectifs	35 points
11	Economie de marché	1.5.4.3	5
12	Déséquilibre des masses monétaires	1.5.4.9	5
13	Croissance et changement structurel	1.5.4.4	5
14	Cycle conjoncturel	1.5.4.5	5
15	Politique fiscale et monétaire	1.5.4.11	5
16	Ecologie / énergie	1.5.4.12	6
17	Equilibre social / AVS	1.5.4.10	4
	Total		100 points

1. Droit public et droit privé

points

/ 11

1. Dans une démocratie représentative, qui exerce le pouvoir législatif ? (1 point)

Le Parlement ou les élus par le peuple

2. Pourquoi dit-on que le Conseil des Etats représente également les cantons ? (1 point)

Car chaque canton (peu importe le nombre de ses habitants) a droit à deux représentants.

3. Pendant la Première Guerre mondiale, le conseiller fédéral Arthur Hoffmann a agi contre la volonté du Conseil fédéral en ayant cherché à servir de médiateur entre les différentes parties au conflit. Ceci a mis en péril la politique de neutralité de la Suisse. Nommez le principe que M. Hoffmann n'a pas respecté. (1 point)

Le principe de la collégialité

4. Parmi les libertés fondamentales existantes dans la Constitution suisse, nous retrouvons la liberté d'établissement. Expliquez sa signification. (1 point)

Les Suisses et les Suissesses ont le droit de s'établir en un lieu quelconque du pays. Ils ont le droit de quitter la Suisse ou d'y entrer (Cst 24).

5. Indiquez par une croix la catégorie du droit relative aux affirmations suivantes. (3 1/2 points)

Affirmation	Droit constitutionnel	Droit pénal	Droit administratif	Droit de procédure	Droit civil	Droit des obligations
En matière d'impôt, les revenus des époux qui vivent en ménage commun sont additionnés.			X			
Nul ne peut avoir en même temps plusieurs domiciles.					X	
Lors d'un jugement, les parties ont le droit d'être entendues.				X		
La construction de minarets est interdite.	X					
L'acte sexuel entre frères et sœurs sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.		X				
Le délai pour répudier une succession est de trois mois.					X	
Le Conseil fédéral est composé de sept membres.	X					

6. Les différentes catégories du droit présentes dans la question précédente peuvent être classées en deux domaines selon la répartition ci-dessous. Complétez les noms de ces domaines. (2 points)

Nom de ce domaine : Droit public Droit constitution Droit pénal Droit administratif Droit de procédure	Nom de ce domaine : Droit privé Droit civil Droit des obligations
--	---

7. Lorsque la Confédération suisse engage un apprenti, cela concerne-t-il le droit public ou le droit privé ? Cochez la réponse correcte, puis justifiez. (1 1/2 point)
- Droit public
 Droit privé (1/2)

Justification :

L'intérêt en cause est un intérêt principalement particulier (et non directement un intérêt public).

L'Etat agit ici comme une entreprise ordinaire.

Les règles du contrat d'apprentissage sont prévues dans le CO qui est une catégorie du droit privé. Accepter toute réponse pertinente. (1)

2. Procédures civile, pénale et administrative

points

/ 4

1. Dans quelle procédure intervient le tribunal des prud'hommes ? Quelles sont les affaires qui y sont jugées ? (2 points)

Procédure : **Procédure civile**

Affaires jugées : **Litiges entre employeur et employé**

2. Vous êtes victime d'injures dans la rue. Parmi les actions ci-dessous, la(es)quelle(s) lancera(ont) la procédure pénale ? Cochez la (les) réponse(s) correcte(s). (2 points)

<input checked="" type="checkbox"/> Déposer une plainte auprès de la police.
<input type="checkbox"/> Rien, car cette infraction sera poursuivie d'office.
<input checked="" type="checkbox"/> Porter plainte par écrit auprès du ministère public.
<input type="checkbox"/> Demander des conseils sans engagement à son avocat.

3. Source du droit et procédure législative

points

/ 5

1. Indiquez une différence entre une ordonnance fédérale et une loi fédérale. (1 point)

Une ordonnance est rédigée par le pouvoir exécutif alors qu'une loi l'est par le pouvoir législatif.

Une ordonnance est plus détaillée qu'une loi, car elle a pour but de préciser une loi.

2. Quel droit fédéral permet aux citoyens suisses de demander d'organiser une votation populaire sur une loi venant d'être acceptée par le Parlement ? Seule la réponse précise sera prise en considération. (1 point)

Droit de référendum facultatif

3. Expliquez la signification de l'expression « Navette » lors d'une procédure législative au niveau fédéral. (1 point)

Pour qu'une loi soit acceptée, il faut que les deux chambres (Conseil des Etats et Conseil National) aient donné leur accord. Si ce n'est pas le cas, le projet de loi fait la navette entre ces deux chambres. C'est-à-dire qu'il passe d'une chambre à l'autre et est modifié afin qu'un consensus émerge. Si ce n'est pas le cas, la loi est abandonnée.

4. Pour chaque proposition ci-dessous, indiquez la source du droit. (2 points)

Proposition	Source du droit
Il existe maintenant un jugement qui condamne l'excision sur des femmes mineures et qui pourra être appliqué dans toute la Suisse.	Jurisprudence
Maître Richard a émis, dans son dernier livre, plusieurs réflexions sur le droit du travail.	Doctrine

4. Seuil de rentabilité

/ 10

1. Voici des informations du compte de Résultat 2018 d'une entreprise active dans la vente d'accessoires de smartphone.

- Achat de marchandises (PRAMA) CHF 450 000.–
- Ventes (CAN) CHF 960 000.–
- Charges fixes CHF 281 250.–

a) Déterminez le PRAMV, sachant que le stock final était de CHF 185 000.– et le stock initial de CHF 155 000.–. (1 point)

$$\text{VS} = 185\ 000 - 155\ 000 = 30\ 000 \text{ (augmentation)}$$

$$\text{PRAMV} : 450\ 000 - 30\ 000 = 420\ 000$$

b) Calculez la marge brute. (1 point)

$$\text{MB} : 960\ 000 - 420\ 000 = 540\ 000$$

c) Calculez le taux de marge brute en % du CAN. (1 point)

$$(540\ 000/960\ 000) \times 100 = 56.25 \%$$

d) Calculez le résultat net réalisé et précisez s'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte. (1 point)

$$540\ 000 - 281\ 250 = 258\ 750 \text{ bénéfice}$$

2. Déterminez le chiffre d'affaires net au point mort et la date à laquelle il fut atteint. (3 points)

$$281\,250 \times 100 / 56.25 = 500\,000 \quad (1 \text{ point})$$

$$500\,000 \times 360 / 960\,000 = 187.5 \Rightarrow 188 \text{ jours} \quad (1 \text{ point})$$

8 juillet 2018 (1 point)

3. Pour l'année 2019, le propriétaire prévoit les changements suivants :

- une augmentation des ventes de 10 %
- une diminution des charges financières de CHF 15 000.–
- un nouveau taux de marge brute de 60 %. (3 points)

A l'aide des informations ci-dessus, déterminez le résultat net prévisionnel pour l'exercice 2019 et précisez s'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte.

CAN : 960 000 * 110 %	= 1 056 000.–
MB : 1 056 000 * 60/100	= 633 600.–
- FF : 281 250 – 15 000	= <u>- 266 250.–</u>
BENEFICE	= <u>367 350</u>

3 pts max, - 1 pt par faute

5. Analyse du bilan

points

/ 6

Voici le bilan simplifié d'une entreprise de nettoyage.

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIFS	CHF	PASSIFS	CHF
Actifs circulants		Capitaux étrangers à CT	
Liquidités	45 000	Banque	104 000
Créances	85 000	Capitaux étrangers à LT	
Stocks	35 000	Emprunt hypothécaire	420 000
Actifs immobilisés		Capitaux propres	
Immobilisations	560 000	Capital-actions	180 000
		Réserves	21 000
	725 000		725 000

Complétez les tableaux ci-dessous, en indiquant les calculs. (6 points)

Ratio	Calcul et résultat (arrondir à l'unité) Année 2018	Année 2017
Liquidités II		
$\frac{(\text{Liquidités} + \text{Créances}) \times 100}{\text{Capitaux étrangers à c.t.}}$	$\frac{(45 + 85) \times 100}{104} = 125 \%$	90 %
	1 point	
<p>Cochez la bonne réponse pour le ratio 2018 et répondez à la question ci-dessous :</p> <p>Ratio 2018 : <input checked="" type="checkbox"/> correct 1/2 point <input type="checkbox"/> mauvais</p> <p>Quel était le risque principal de la situation de 2017 pour cette entreprise ?</p> <p>Ne pas pouvoir payer les dettes à court terme → risque de faillite 1 point</p>		

6. Clôture d'une entreprise individuelle

points

/ 9

Terminez la clôture de l'entreprise individuelle « Bière des Montagnes » dont le propriétaire est M. Oublond.

a) Comptabilisez les trois écritures directement dans le Grand-livre :

1. Le salaire annuel de Monsieur Oublond est de CHF 48 000.–. (1 point)
2. L'intérêt sur le capital investi est de CHF 6 000.–. (1 point)
3. Le stock final est de CHF 305 000.–. Enregistrez la variation. (1 point)

b) Clôturez les comptes en suivant les indications ci-dessous : (1 point)

- Complétez le compte de résultat à 2 degrés. (3 points)
- Virez le résultat dans le compte approprié. (1 point)
- Virez la variation de fortune dans le compte approprié. (1 point)

1010 Poste		
sàn	68 000	195 000
	225 000	
		98 000 spb
	293 000	293 000
sàn	98 000	

1200 Stocks		
sàn	250 000	
3	55 000	
		305 000
	305 000	305 000
sàn	305 000	

2850 Privé		
	49 000	48 000 1
		6 000 2
		75 000 BN
VF	80 000	
	460 900	460 900

2800 Capital		
		150 000 sàn
		80 000 VF
spb	230 000	
	230 000	230 000
		230 000 sàn

4280 Variation de stocks		
		55 000 3
rés	55 000	
	55 000	55 000

5200 Salaires		
	60 000	
1	48 000	
		108 000 rés
	42 000	42 000

6800 Charges financières

2	6 000	
		6 000 rés.
	6 000	6 000

Compte de résultat à 2 degrés

Déductions accordées	8 000	285 000	Ventes de marchandises
Achats de marchandises	110 000	1 200	Déductions obtenues
Frais d'achats	4 450	55 000	Variation de stocks (1/2 pt)
Marge brute (1/2 pt)	218 750		
	341 200	341 200	
		218 750	Marge brute (1/2 pt)
Salaires (1/2 pt)	108 000		
Loyers	24 000		
Assurances	2 200		
ACE	2 750		
Ch. financières (1/2 pt)	6 000		
Amortissements	800		
Bénéfice (1/2 pt)	75 000		
	218 750	218 750	

7. Assurances

points

/ 8

Monsieur Jacques a conclu une assurance ménage auprès de AXA Winterthur avec une somme assurée de CHF 60 500.–, bien que la valeur réelle totale de ses biens se monte CHF 90 000.–. A la suite d'un dégât des eaux, les dommages subis se sont élevés à CHF 43 000.–.

1. Comment appelle-t-on cette situation en matière d'assurance ? (1 point)

Une sous-assurance

2. Comment appelle-t-on l'indemnité versée par l'assurance lors du sinistre ? (1 point)

Une prestation

3. Répondez par une croix en fonction de la catégorie d'assurance concernée. (2 points)

Caractéristiques	Patrimoine	Personnes	Choses
RC animaux	X		
LAA		X	
Assurance protection juridique	X		
Assurance dégâts des eaux			X

4. Indiquez quelle assurance couvre les dégâts suivants. (4 points)

Dégâts	Assurances
Le lave-vaisselle déborde et inonde le carrelage de votre cuisine dans la villa dont vous êtes propriétaire.	Dégâts des eaux / ménage ou mobilière
On vous a volé votre porte-monnaie pendant votre séance au cinéma.	Vol / ménage ou mobilière
Vous allez chez votre médecin traitant, car vous vous êtes blessé lors du cours d'éducation physique.	Assurance accidents
Vous êtes surpris par une plaque de glace et votre voiture est entièrement détruite.	Assurance casco ou casco complète

8. Structure organisationnelle

points

/ 3

Complétez le tableau suivant en donnant le nom exact de la fonction correspondant à l'activité mentionnée. (3 points)

Activité	Fonction de l'entreprise
Etablir le cahier des charges de l'apprentie de commerce.	Ressources humaines
Payer les factures.	Comptabilité, finances
Décider du rachat d'une autre compagnie.	Direction

9. Ressources humaines

points

/ 3

Madame Blanchard, responsable des ressources humaines du fitness « Le corps au top », désire engager un nouveau coach sportif spécialisé en diététique.

Indiquez d'une croix les éléments qui concernent le cahier des charges et ceux qui concernent le profil du candidat. (3 points)

Éléments	Cahier des charges	Profil du candidat
Elaboration d'un programme diététique	X	
Sportif		X
Collaboration étroite avec les autres membres du fitness	X	
Aptitude à la communication et à l'organisation		X
Homme, âgé entre 25 et 35 ans		X
CFC de diététicien		X

10. Placementspoints / 6

1. Citez un droit patrimonial dont peuvent disposer les actionnaires d'une société anonyme. (1 point)

Le droit au dividende, le droit à une part en cas de liquidation

2. Un investisseur, hostile au risque, demande à son conseiller de lui recommander deux obligations parmi les trois propositions suivantes :
- Une obligation de caisse Migros, libellée en CHF, taux d'intérêt 0,4 % ;
 - Une obligation de la Citibank (Suisse) AG, libellée en CHF, taux d'intérêt 0,5 % ;
 - Une obligation de la Fed Republic of Brazil, libellée en USD, taux d'intérêt 6,5 %.

Quelle proposition écarteriez-vous et pourquoi ? Donnez une raison qui justifie votre choix. (2 points)

Proposition à écarter : **la troisième, une obligation de la Fed Republic of Brazil**

Justification : **C'est un pays faisant partie des « marchés émergents », donc plus de risque. C'est une obligation libellée en monnaie étrangère (USD), donc risque de change sur la monnaie.**

Instabilité politique...

3. Vous êtes titulaire d'obligations de la Ville de Genève. Vous constatez que les taux d'intérêt sont actuellement à la baisse sur les marchés. Devez-vous vous en inquiéter ? Justifiez votre réponse. (1 point)

Non, car le taux d'intérêt est fixe.

D'autre part, la valeur de l'obligation devrait logiquement augmenter.

4. Est-il plus risqué d'investir dans des actions ou des obligations ? Justifiez votre réponse. (2 points)

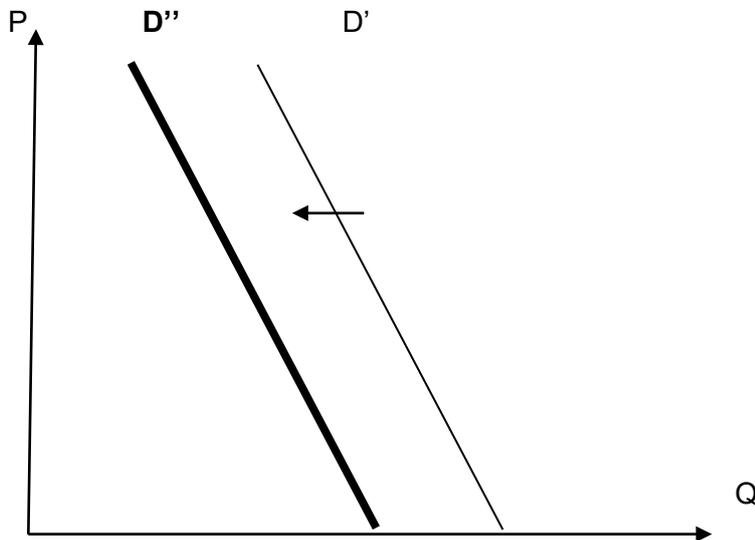
Dans des actions, car le cours est plus volatile.

De plus, le dividende dépend du bénéfice de l'entreprise, donc pas forcément de revenu.

11. Economie de marché

points / 5

1. Dessinez le déplacement de la demande d'un bien quelconque, en cas de chute importante des prix des biens substituables. (1 point)



2. Expliquez en quoi consiste une demande inélastique à l'aide d'un exemple. (1 point)

La demande est inélastique si un changement de prix entraîne très peu de variation de la quantité demandée. Généralement, la demande des biens de première nécessité est inélastique (certains aliments tels que le sel, le pain, etc.).

3. Complétez les affirmations suivantes : (1 point)

- a) « Normalement, lorsque le prix d'un bien augmente, l'offre de ce bien va **augmenter** »
- b) « Normalement, lorsque le prix d'un bien diminue, la demande de ce bien va **augmenter** ... »

4. Dans quelle situation parle-t-on « d'équilibre du marché » ? (1 point)

On parle d'équilibre de marché lorsque la quantité offerte d'un bien est égale à la quantité demandée de ce bien.

5. Répondez par vrai ou faux aux deux affirmations suivantes. (1 point)

Affirmation	Vrai	Faux
Lorsque le prix d'un bien se situe au-dessous du prix du marché, un excédent d'offre apparaît.		X
Lorsque le prix d'un bien se situe au-dessous du prix du marché, les stocks des producteurs augmentent.		X

12. Déséquilibre des masses monétaires

points

/ 5

1. L'IPC ne tient pas compte de l'évolution des prix de tous les biens et services.
Les éléments ci-dessous sont-ils pris en compte dans le calcul de l'IPC ? (2 points)

Proposition	Oui	Non
Les impôts directs		X
Les primes des caisses maladies		X
L'essence	X	
Les chaussures	X	

1. Que signifie l'acronyme « IPC » en toutes lettres ? (1 point)

Indice des prix à la consommation

2. Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? (1 point)

Affirmation	Vrai	Faux
L'inflation est une rupture entre l'offre et la demande qui peut être due, par exemple, à des grèves, à une mauvaise récolte ou à une hausse généralisée des revenus.	X	
L'inflation peut être provoquée par une baisse des coûts de production tels que les loyers, les matières premières, les facteurs énergétiques.		X

3. Cochez la proposition correspondant à la stagflation. (1 point)

La variation du niveau des prix et de la consommation.	
L'augmentation des prix et le ralentissement de l'activité économique.	X
La stagnation de la déflation.	
La stagnation des salaires nominaux et de l'inflation.	

13. Croissance et changement structurel

points

/ 5

1. Parmi les trois secteurs, lequel a perdu le plus d'actifs en Suisse depuis 200 ans ? (1 point)

Le secteur primaire

2. Expliquez en quoi consiste la délocalisation. (1 point)

C'est le fait pour une entreprise de changer de lieu de production pour profiter de meilleures conditions.

3. Mentionnez une raison expliquant la délocalisation. (1 point)

Prix de la main-d'œuvre, proximité des matières premières, de la clientèle, législation moins contraignante, fiscalité et toutes autres réponses correctes.

4. Pour quelle raison ne tient-on pas compte des biens revendus « d'occasion » dans le calcul du PIB ? (1 point)

La valeur de ces biens a été enregistrée dans le calcul du PIB lorsqu'ils ont été produits.

5. Pourquoi la croissance économique de la Suisse dépend-elle aussi de celle des autres pays ? (1 point)

La Suisse exporte beaucoup de biens et services. Si les autres pays sont aussi en croissance, ils achèteront d'autant plus de produits à la Suisse.

14. Cycle conjoncturel

points

/ 5

1. En période de haute conjoncture (surchauffe), le taux de chômage est bas. Pour quelle raison ? (1 point)

Car les entreprises ont besoin de main-d'œuvre supplémentaire.

2. En période de haute conjoncture, l'épargne des ménages est faible. Pour quelle raison ? (1 point)

Car les ménages ont tendance à consommer plus.

3. En période de récession, l'Etat va, en général, augmenter le nombre de contrats publics. Pour quelle raison ? (1 point)

Pour donner du travail aux entreprises ou assurer des emplois.

4. En période de basse conjoncture (dépression), les prix des produits ont tendance à baisser. Pour quelle raison ? (1 point)

Car la demande a baissé par rapport à l'offre.

5. En période de basse conjoncture, comment le PIB va-t-il évoluer ? (1 point)

Il va diminuer (se contracter)

15. Politique fiscale et monétaire

points

/ 5

1. Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes : (2 points)

Affirmation	Vrai	Faux
Le cours de change ne donne aucune indication sur le coût de la vie dans un pays.	X	
Des taux d'intérêt élevés renforcent le cours de la monnaie.	X	
Une monnaie forte pénalise les exportations.	X	
Les pays à faible inflation voient le cours de leur monnaie se renforcer.	X	

2. Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes : (2 points)

Affirmation	Vrai	Faux
La BNS est une société anonyme indépendante de l'État.	X	
La BNS est une banque centrale.	X	
La BNS traite avec les personnes privées, les entreprises commerciales ainsi que les banques commerciales.		X
La monnaie scripturale est créée par la BNS.		X

3. Pourquoi la Banque nationale est-elle censée augmenter ses taux d'intérêt en période d'inflation ? (1 point)

Pour diminuer la demande, pour décourager les entreprises à investir, pour inciter les particuliers à épargner, à moins consommer et toutes autres réponses correctes.

16 Ecologie / énergie

points

/ 6

Lisez l'article ci-dessous puis répondez aux questions.

LE TEMPS

Des initiatives citoyennes pour produire moins de CO₂

Les CRAG (Carbon Rationing Action Groups) et les Conversations carbone visent à encourager les particuliers à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Des expériences pilotes créées en Grande-Bretagne avant d'être importées en Suisse

- 10 Fonte des glaciers en Amérique du Sud, dégradation de la qualité nutritive des aliments, incendies de grande ampleur... Pas une semaine ne passe sans que le flot de nouvelles concernant les impacts du réchauffement climatique vienne nous submerger. Malgré cela, il reste encore difficile, pour les particuliers, de réduire à l'échelle individuelle leurs émissions de CO₂, raison pour laquelle différentes initiatives – telles que les Carbon Rationing Action Groups (CRAG) et les Conversations carbone – ont vu le jour. Lancés en Grande-Bretagne, ces mouvements ont depuis été implantés notamment en Suisse et en France. [...]

Collectifs locaux

- Le mouvement des CRAG, né en Grande-Bretagne en 2005, a été inspiré par ce projet de carte carbone. Constitués en réseaux de collectifs locaux, les CRAG se réunissent, par petits groupes, pour tenter de diminuer ensemble leurs émissions individuelles de gaz à effet de serre en s'imposant un rationnement volontaire. Leur objectif ? Démontrer qu'il est possible de réduire considérablement leur empreinte carbone. [...]

« Les Conversations carbone induiraient des économies allant, en moyenne, d'une 35 à trois tonnes de CO₂ par personne et par année »

Les études montrent que les premières mesures adoptées (changer sa chaudière, remplacer ses anciennes fenêtres par des doubles ou triples 40 vitrages) sont les plus aisées car elles ne remettent pas en cause le confort de son mode de vie. [...]

Surmonter le sentiment d'impuissance

Inventées en Grande-Bretagne par Rosemary Randall, psychanalyste et psychothérapeute, et 45 Andy Brown, ingénieur, un couple vivant à Cambridge, les Conversations carbone ont pour objectif d'aider les participants à réduire fortement leurs émissions de carbone en leur permettant de surmonter leur sentiment d'impuissance, souvent lié 50 à des résistances intérieures et sociales.

Cette initiative se compose de six ateliers participatifs de deux heures chacun, échelonnés sur une période de quatre mois. Sont abordés, tour à tour, les moyens d'atteindre un avenir sobre en 55 carbone, l'énergie chez soi, les voyages et la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et les déchets. Ces sessions sont organisées au sein de petits groupes de huit personnes, accompagnés chacun par deux facilitateurs. Lors du sixième 60 atelier, les participants doivent adopter un plan de réduction de leurs émissions. [...]

Cette méthode a été importée en 2011 en Suisse puis en France, à l'initiative des animateurs de *LaRevueDurable*. A ce jour, une dizaine de groupes 65 ont déjà suivi une Conversation carbone en Suisse romande. [...]

Source : www.letemps.ch, 16.07.18

1. Expliquez, selon vos connaissances, comment les fortes émissions de CO₂ ont pour conséquence le réchauffement climatique. (1 point)

Car le CO₂ est un gaz à effet de serre. Les gaz à effet de serre forment une couche dans l'atmosphère qui retient partiellement les rayons infrarouges et permet ainsi son réchauffement. Une forte émission de CO₂ épaissit cette couche ce qui retiendra plus de rayons infrarouges et provoquera donc le réchauffement de la planète.

2. « Pas une semaine ne passe sans que le flot de nouvelles concernant les impacts du réchauffement climatique vienne nous submerger » (ligne 12). Citez deux conséquences du réchauffement climatique qui ne sont pas présentées dans cet article. (2 points)
- **Vague de chaleur, sécheresse**
 - **Fortes précipitations et inondations, élévation du niveau de la mer**
 - **Extinction de certaines espèces animales et végétales**
 - **Toutes autres réponses logiques à l'exception de : fonte des glaciers, dégradation de la qualité des aliments et incendies (lignes 10 à 12)**
3. « Sont abordés, tour à tour, les moyens d'atteindre un avenir sobre en carbone, l'énergie chez soi, ... » (ligne 53). Citez deux moyens de diminuer l'énergie consommée chez soi sans entreprendre de travaux. (2 points)
- **Baisser le chauffage de 1°C**
 - **Choisir des appareils peu gourmands en énergie**
 - **Eviter les positions stand-by**
 - **Eteindre la lumière dans les pièces non occupées**
 - **Tri des déchets, etc.**
4. Citez, selon vos connaissances, un moyen d'obtenir de l'énergie propre (sans émission de gaz à effet de serre) chez un particulier. (1 point)
- **Capteurs solaires**
 - **Panneaux photovoltaïques**
 - **Géothermie**
 - **Petite éolienne, etc.**

17. Equilibre social / AVS

points

/ 4

1. Indiquez, en cochant la bonne case, le pilier qui correspond à chacune des affirmations suivantes. (2 points)

Affirmation	1 ^{er} pilier	2 ^{ème} pilier	3 ^{ème} pilier
Son but est de maintenir le niveau de vie antérieur.		X	
Il est facultatif pour les salariés.			X
Son financement est basé sur un système de répartition.	X		
Il correspond à une épargne forcée.		X	

2. Le rapport de dépendance ne cesse d'augmenter ce qui représente un défi pour le financement de l'AVS. Citez deux éléments qui expliquent l'aggravation de ce rapport. (2 points)
- **L'allongement de l'espérance de vie**
 - **Le prochain départ à la retraite de la génération baby-boom**
 - **La faible fécondité**